

CONSEIL INTERCOMMUNAL DE REGION DE NYON

Extrait du procès-verbal de la séance du mercredi 9 décembre 2020 à 20h00

Salle communale de Nyon

1. Election d'un membre au Comité de Direction

**Mme Elvira Rölli, de la commune d'Arzier - Le Muids, est élue avec 70 voix
au Comité de Direction**

Cette élection n'est pas soumise à référendum

2. Préavis N° 58-2020 "Budget 2021"

Le préavis N° 58-2020 est adopté, tel qu'amendé, par 93 oui, 8 non et 6 abstentions

3. Préavis N° 60-2020 " Demande de crédit de CHF 340'000 pour soutenir les activités de l'Usine à Gaz durant la période 2021-2024"

Le préavis N° 60-2020 est adopté, tel qu'amendé, par 83 oui, 21 non et 0 abstention

4. Réponse au postulat de M. M. Girardet "Pour la mise en place d'une politique de soutien au sport"

La réponse du CoDir est adoptée par 57 oui, 32 non et 18 abstentions

5. Résolution de M. C. Farine "Projet de patinoire régionale"

La résolution est refusée par 8 oui, 94 non et 5 abstentions

La demande de référendum doit être annoncée par écrit au Préfet du District de Nyon, accompagnée d'un exemplaire des listes de signatures, sous la signature d'au moins sept électeurs constituant le comité, dans un délai de 10 jours qui suivent la publication dans la Feuille des avis officiels ou à l'affichage aux piliers publics.

Au nom du Conseil Intercommunal

La Présidente



Valérie Jeanrenaud



Le Secrétaire



Andres Zähringer